



AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 09 / AAONO/ONIES/CIPM/2026 du 8 AVR 2026

pour le nettoyage et le rafraichissement de la peinture au Complexe Sportif de Japoma en procédure d'urgence.

Financement : Budget d'Investissement Public 2026

1. Objet de l'appel d'offres

Dans le cadre du maintien en bon état des infrastructures sportives et de l'amélioration du cadre d'accueil, l'Administrateur de l'Office National des Infrastructures et des Equipements Sportifs (ONIES), Maître d'Ouvrage, lance le présent Appel d'Offres National Ouvert pour le nettoyage et le rafraichissement de la peinture au Complexe Sportif de Japoma en procédure d'urgence.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent :

- travaux préliminaires (installation du chantier « amené et repli du matériel) ;
- préparation du support (nettoyage, réparation, séchage, etc) ;
- fourniture et pose de peinture sur 8000 m² (application de la couche finale de la peinture à huile).

3. Allotissement

Lesdits travaux sont en un (01) seul lot:

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération de mise hors d'eau du bâtiment du stade principal de la Réunion de Douala est de soixante-quinze millions (75 000 000) de francs CFA.

5. Délai de livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de quarante-cinq (45) jours.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais n'étant pas sous une suspension de soumission par l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public 2026 Imputation : 23525

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est la soumission en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, assorti à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO et le récépissé de consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la caution dont le montant s'élève à un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA. Soit 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics et/ou le récépissé de consignation à la CDEC, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.



10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables au siège de l'ONIES au pool technique N°1 sis au-rez-de-chaussée du bâtiment siège au stade Omnisports AHMADOU AHIDJO de Yaoundé. B.P. 14386, Tél : (237) 620 68 27 99 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEP'S aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'appel d'offres peut être obtenue à l'ONIES, B.P : 14386 Tél : (237) 620 68 27 99 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) francs CFA** et payable au compte spécial CAS-ARMP N°33598860001-94 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la quittance.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le **01 JUN 2026** à **10 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N°.../AONO/ONIES/CIPM/2026 du 0 AVR 2026
pour le nettoyage et le rafraichissement de la peinture au Complexe Sportif de Japoma en procédure d'urgence

COPIE DE SAUVEGARDE « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des plis

Les pièces administratives, l'offre technique et l'offre financière doivent être placées dans des Fichiers différents.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage :

- les fichiers de taille maximale non conforme à celle prescrite ;
- les formats de fichiers non conforme à ceux prescrits ;
- la copie de sauvegarde transmise alors que le dossier n'a pas été déposé dans la plateforme coleps.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics, l'absence du récépissé de consignation à la Caisse des Dépôts et Consignations de la



caution ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le ~~10~~ **11** ~~JUN~~ **JUN** ~~2026~~ **2026** à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ONIES, dans la salle de conférences de l'ONIES. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée. Il doit être muni des pièces originales physiques de la caution de soumission et du récépissé CDEC.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de D'Appel d'Offres.

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

15. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Le système de notation des Offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

15.1 Critères éliminatoires

a) Pièce(s) administrative(s) incomplète(s) pour :

- non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis ou après constatation dûment notifiée au soumissionnaire, d'une pièce administrative jugée non conforme ou absente ;
- absence de la caution de soumission timbrée et acquittée à la main et du récépissé de consignation dans le dossier administratif à l'ouverture des plis ;
- fausse déclaration, manœuvres frauduleuses ou pièce falsifiée (la CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

b) Offre technique incomplète pour :

- absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- absence d'une note d'organisation et méthodologie ;
- non-respect de trois (03) critères essentiels sur trois (03) ;
- non-respect du format de fichiers des offres.

c) Offre financière incomplète pour :

- absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU et le DQE ;
- absence du bordereau des prix (BP) ;
- absence du Détail Quantitatif et Estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- absence de la capacité financière (l'attestation de capacité financière représentant 30% du montant prévisionnel. Cette attestation est délivrée par une banque agréée, le chiffre d'affaires annuel selon le bilan ou la déclaration statistique et fiscale, l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières) ;
- omission dans l'offre financière (Bordereaux de Prix, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix quantifié.



15.2 Critères essentiels

NOTATION		OUI/NON
1	La méthodologie	/
2	La présentation de l'offre	/
3	La preuve d'acceptation du marché (CCAP, CCTP paraphé, daté et signé à la dernière page précédé de la mention lu et approuvé)	/
TOTAL		3

16. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante, remplissant entièrement les conditions administratives et satisfaisant pour l'essentiel la conformité aux spécifications techniques requises.

17. nombre maximum de lots

Sans objet

18- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'ONIES, B.P 14386 Tél : (237) 620 68 27 99 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

21. Additif à l'Appel d'Offres

L'Administrateur de l'ONIES, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

Yaoundé, le 8 AVR 2026

Copies :

- MINMAP :
- ARMP :
- Président CIPM :
- Affichage :
- Archives/Chrono.



10. Consultation of tender file

The physical file may be consulted gratis during working hours of NSFEB at the **Technical Pool N° 1** on the ground floor of the headquarters building located at the Ahmadou Ahidjo's Stadium in Yaoundé. PO Box: **14386**, Tel: (237) **620 68 27 99** as soon as this notice is published.

The electronic version on the COLEP'S platform at <http://www.marchespublics.cm>, <http://www.publicscontracts.cm> as soon as this notice is published.

11. Acquisition of Tender File

The physical tender file may be obtained from NSFEB, PO Box: **14386** Phone: (237) **620 68 27 99**, as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **seventy-five thousand (75 000) CFA francs and payable to the special allocation account CAS-ARMP N°3359886000-94 opened to BICEC.**

The electronic version of the documents can also be obtained by free downloading through the addresses indicated above. However, submission by physical or electronic means is conditional upon payment of the tender documents purchase fee.

Under pain of rejection, the receipt must clearly state the tender notice number and must not contain any erasures or elements that could put authenticity into question.

When collecting the tender documents, the bidders must register by leaving their full address: P.O. Box, Telephone, fax, E-mail, on a photocopy of the receipt.

12. Submission of bids

Each offers written in French or English must be forwarded to the COLEP'S platform no later than **01 JUIN 2026 at 10 a.m.** A backup copy of the bid saved on USB stick or CD/DVD must be submitted in a sealed envelope clearly and legibly marked "backup copy" in addition to the notice

*Open National Tender N° **09** /ONT/NSFEB/IPC/2025 of the **28 AVR 2026** 2026*

FOR THE CLEANING AND REPAINTING OF THE JAPOMA SPORT COMPLEX UNDER EMERGENCY PROCEDURE

SAVE COPY

"To be opened only during the bid-opening session"

The maximum sizes for documents to be uploaded to the platform and constituting the bidder's offer are as follows:

- a) 5MB for the Administrative bid;
- b) 15MB for the Technical bid;
- c) 5MB for the financial bid.

The accepted formats are as follows;

- 1) PDF formats for textual documents;
- 2) JPEG for images.

The bidder should use compression software to possibly reduce the size of different files.

13. Admissibility of bids

The administrative files, the technical and financial offers must be placed in different files

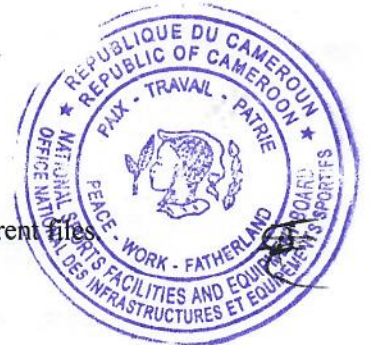
Will be rejected by the Project Owner:

- Files exceeding the prescribed maximum size;
- File formats not complying with those prescribed;
- The backup copy submitted when the file has not been uploaded to the COLEP'S platform.

Any incomplete offer in accordance with the requirements of the tender documents will be rejected. In particular, the absence of a bid security issued by an organization or financial institution authorized by the ministry of finance to issue guarantees in the field of public procurement, the absence of deposit receipt from the deposit and consignment office for the guarantee, or failure to comply with the document templates in the tender documents, will result in the outright rejection of the offer without recourse. A bid security submitted but unrelated to the consultation in question is considered absent. The bid security presented by a bidder during bid opening will not be considered.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase and shall take place on the **01 JUIN 2026** at at **11 o'clock** local time by the Internal tender board, in the meeting room of the NSFEB.



Only bidders may attend this opening session or be represented by a unique person of their choice duly authorized.

Under pain of rejection, the administrative documents required, must be produced in originals or certified true copies by the issuing service or competent administrative authority, in accordance with the Special regulation for call for tender.

They must not be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice.

In the event of the absence or non-conformity of a document in the administrative file upon opening of tenders, after a 48 hour period allowed by the internal tender board, the bid shall be rejected.

15. Evaluation Criteria

The evaluation criteria are constituted of two types: the Eliminary criteria and the Essential criteria:

The bid evaluation system will be binary (yes/no) and will be based on the following criteria, the details of which are given in the Special Tender Regulations (STR).

15.1 Eliminary Criteria

(a) Incomplete Administrative Documents for:

- Non-submission within 48 hours after the opening of the bids or after proper notification to the bidder of an incomplete or missing administrative document;
- Absence of the Tender guarantee and consignment receipt in the Administrative file at the time of bid opening;
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents ;
- Absence of the Integrity charter ;
- Absence of the Commitment statement to comply with social and environmental clauses

(b) Incomplete Technical Offer for:

- absence of the honour declaration stating that the bidder has not abandoned a contract in the last three (03) years and that they do not appear on the list of defaulting companies published by the MINMAP;
- absence of an organization and methodology note ;
- Failure to meet three (3) essential criteria out of three(3) ;
- Non-compliance with the file format of the bids.

(c) Incomplete Financial offer for:

- absence of a quantifiable unit price in the BPU and the DQE;
- absence of Price schedule (BP);
- absence of quantity, estimated details and sub-details of prices;
- absence of financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, certificate of financial solvency));
- omission in the financial offer (Price schedule, DQE and estimated details of prices) of a qualified price.

15.2. Essential criteria

NOTATION		YES	NO
1	Methodology		
2	Presentation of the tender		
3	Proof of acceptance of the contract (CCAP, CCTP, dated and signed on the last page preceeded by the words « read and approved »)	/	
TOTAL			3



16. Award of contract

The contract will be awarded to the tenderer submitting the offer valued the lowest bid, fully satisfying the administrative requirements and satisfactory compliance with the technical specifications required.

17. Maximum number of lots

Without object

18. Duration of validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for of ninety (90) days from the dead line set for the submission of tenders.

19. further information

Complementary information may be obtained during working hours from the NSFEB, PO Box: 14386, Tel: (237) 620 68 27 99 or online on the COLEPS platform at: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>.

20. Fighth against corruption and malpractices

For all the corrupting acts or bad practices, please call or forward an SMS to MINMAP to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

21. Addendum to the Tender

The Administrator of the NSFEB, Contracting Authority, reserves the right to make any necessary modifications to the present Tender.

Yaoundé, 28 AVR 2026

Copies:

- MINMAP;
- ARMP (JDM);
- Chairpersons of TB;
- Notice boards;
- Archives/Chrono.

THE PROJECT OWNER

